



DATELIERS

# RALLYE PHOTO

6ème édition

15/09 À 9H

GRATUIT  
OUVERT À TOUS  
PRIX À GAGNER



MAIRIE DE SAINT-SAUVANT



Michel  
Garnier

photoStore

AtlantiC ciné  
Sony Digital Cinema  
4K

l'ÉCLIC 17

DS  
Souchon



Inscription sur  
dateliers.com

**NOUVEAU LIEU !**  
**RDV À SAINT-SAUVANT**  
(ENTRE SAINTES ET COGNAC)  
STATIONNEMENT PARKING DU CHAMP DE FOIRE

# Idée du Projet

L'idée est d'organiser un concours photo à Saint-Sauvant (entre Saintes et Cognac), qui a la particularité d'être ce qu'on appelle un « rallye photographique », c'est-à-dire un concours se déroulant pendant seulement une journée.

Le rendez-vous est fixé le **samedi 15 septembre 2018 à 9h** dans la commune de Saint-Sauvant (entre Saintes et Cognac, **nouveau lieu cette année**) où un petit déjeuner sera offert dans la cour de la mairie pendant que l'on recueille les derniers inscrits (nous vous recommandons fortement une inscription au préalable en ligne sur le site [www.dateliers.com](http://www.dateliers.com)). **À 10h, on tirera au sort le thème du concours**, qui commencera dans la foulée.

**Information importante ! Le stationnement des véhicules se fera sur le parking de la place Gilberte Bouquet (Champ de Foire), en bas du village. Merci de suivre les panneaux fléchés.**

Chaque participant portera un badge avec un numéro permettant d'identifier sa participation au concours.

Le rallye photographique **se terminera à 17h** au plus tard, et chaque participant devra rendre dans le restaurant La Grand'Ourse (centre du village, en face de la mairie) trois photos maximum qu'il aura choisit directement sur son appareil, sans les avoir retouchées par ordinateur. La remise des photos peut se faire entre 12h et 17h.

Environ 3 semaines plus tard, une remise de prix sera organisée à l'Atlantic Ciné de Saintes (17 Rue champagne st Georges - Parc Les Coteaux - 17100 Saintes), ainsi qu'une exposition des images des participants primés par un jury de professionnels indépendants de l'association. Un apéritif sera offert pour l'occasion.

# Objectifs

Étant des passionnés de l'image, l'idée d'un concours « express » de photos paraissait séduisante et attractive d'un point de vue culturel et social.

Les participants pourront découvrir d'une manière différente le village de Saint-Sauvant (17) classé « Petites Cités de Caractère® » en prenant le temps de réfléchir à tout ce qu'il y a autour d'eux, chercher différents points de vue pour arriver à faire la meilleure photo. Saint-Sauvant possède un potentiel photographique exceptionnel, que nous souhaitons mettre en avant.

Une chose importante à noter dans ce type d'événement est le mélange des candidats et du public, c'est un concours intergénérationnel rassemblant amateurs, professionnels, amis, familles, jeunes et moins jeunes...

Ce rallye photo est organisé la base de la gratuité et du bénévolat dans le but de dynamiser l'association photo Dateliers et l'activité culturelle du village de Saint-Sauvant. Cet investissement de tous permet au rallye photo d'être plus pertinent d'année en année.



# Participants

Le concours est ouvert à toute personne possédant un appareil photo de type numérique. Comme l'année dernière, les possesseurs de smartphones pourront également participer (en installant une application spécifique pour transmettre les photos réalisées), en sachant que les applications de retouche photo sont interdites. La ou les photos brutes devront ainsi être fournies, sous peine d'annulation de la participation au concours.

Une autorisation parentale est nécessaire pour les mineurs jusqu'à 18 ans, téléchargeable sur le site internet de l'association. La préinscription au concours est fortement recommandée. Elle peut être faite à partir de notre site internet

[www.dateliers.com](http://www.dateliers.com)

# Catégories

Il y aura deux catégories selon l'âge des concurrents :

- Catégorie A : Adultes à partir de 18 ans.
- Catégorie B : Jeunes, jusqu'à 17 ans.

# Prix

Des prix seront remis aux participants dont les photos auront été primées par un jury indépendant. Le détail des prix sera publié avant le concours sur le site internet [www.dateliers.com](http://www.dateliers.com)

# Prérequis

Les photos devront respecter quelques normes :

- Elles doivent être réalisées avec la technologie numérique.
- Leur format au moment de la remise doit être JPG.
- Chaque participant devra faire une photo « contrôle » qui sera la première photo qui apparaîtra sur la carte et une photo « témoin » qui sera la dernière photo qui apparaîtra sur l'appareil.
- Les images ne pourront pas contenir des scènes ou des messages qui puissent altérer le développement physique mental ou moral des mineurs ni qui puissent promouvoir la haine, le mépris ou la discrimination pour des motifs tel que la naissance, la race, le sexe, la religion, la nationalité, l'opinion ou quelques autres circonstances.
- Les photos doivent être originales et avoir été réalisées par le participant pendant la journée du rallye photographique à Saint-Sauvant, le 15 septembre 2018.
- Chaque participant pourra présenter un maximum de 3 photos.
- Les photos réalisées par un autre auteur ne seront pas acceptées.
- Les participants qui ne respectent pas le règlement seront automatiquement disqualifiés.
- Aucune retouche photo n'est admise.

# Modalités d'inscription

Les inscriptions se font sur le site web Dateliers ([www.dateliers.com](http://www.dateliers.com)) en remplissant le formulaire dédié, ou au plus tard le jour même du concours (déconseillé). Dans tous les cas les participants devront se représenter à l'endroit des inscriptions le jour même.

Les 3 photos (maximum) choisies par chaque participant devront être remises entre 12h et 17h dans le restaurant La Grand'Ourse, 1 place du marché 17610 Saint-Sauvant. **Le participant devra avoir choisi ses 3 photos avant de se présenter à la remise des images.**

La première et la dernière photo qu'il y aura sur la carte devront être la photo contrôle et la photo témoin.

## Jury

Le jury est formé par quatre à cinq personnes issues du milieu de la photo ou de l'art, non membres du bureau de l'association Dateliers, et sa mission est de sélectionner les meilleures photos du concours, en suivant un barème de notation fourni par l'association Dateliers.

Les gagnants disposeront de 30 jours après la remise des prix pour récupérer leur prix. Passé ce délai si le participant n'a pas manifesté son acceptation du prix, il sera entendu qu'il y renonce. Il reviendra alors à l'association Dateliers.

# Remise des prix

La remise des prix aura lieu environ 3 semaines après le Rallye (date à venir prochainement) à l'Atlantic Ciné de Saintes (17 Rue champagne st Georges - Parc Les Coteaux - 17100 Saintes).

# Protection, traitement, exposition des photos

Les participants autorisent l'association Dateliers à l'utilisation de leurs photos pour qu'elles puissent être exposées pour la célébration de l'activité. Les photos pourront aussi être publiées sur internet.

Les photographies gagnantes pourront être publiées ou reproduites par l'association ou par des tiers sans limite de temps.